

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Paris, le **25 SEP. 2019**

La Ministre

à

Madame et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Référence : MIN_TES/LL/D19014132

Objet : étude de faisabilité MDPA

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la nécessité de conclure rapidement l'étude de faisabilité technique et financière d'un déstockage supplémentaire sur le site de Stocamine.

Comme vous le rappelez, cette étude a été annoncée lors de la réunion du 12 février dernier avec les élus parlementaires et locaux du territoire. Son planning, évoqué dès cette réunion, a été présenté et détaillé, ainsi que son cahier des charges, lors de la commission de suivi de site (CSS) MDPA StocaMine présidée par le Préfet du Haut-Rhin le 11 avril 2019.

Compte tenu du recours nécessaire à la procédure de l'appel d'offres européens, il n'était pas possible ni réaliste de faire débiter l'étude avant septembre 2019. Conformément au planning initial communiqué en CSS et évoqué en février, le délai de l'étude est de 10 mois maximum.

L'objectif est de disposer, comme vous le savez, d'une description précise, complète et opérationnelle des différents scénarios envisageables de déstockage complémentaire tels qu'ils ressortent notamment du rapport de l'expertise internationale coordonnée par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) présenté en CSS le 21 janvier 2019, et lors de la réunion publique qui s'est déroulée le 8 avril 2019.

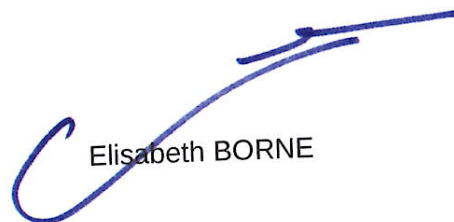
Le délai de 10 mois doit permettre de traiter, notamment, du recensement des meilleures techniques disponibles, de l'identification des filières européennes d'élimination de déchets, de l'analyse des risques en matière de sécurité et d'environnement, du bénéfice environnemental pour chaque scénario, de la définition des matériels nécessaires, des fournisseurs, des modes opératoires précis relatifs aux processus de déstockage, ainsi que des techniques de reconditionnement et de sécurisation des déchets.

.../...

Compte tenu de ces éléments la durée prévisionnelle de l'étude m'apparaît tout à fait conforme aux enjeux soulevés et de nature à assurer la crédibilité de ses conclusions. Les résultats sont donc attendus pour le deuxième trimestre 2020.

Par ailleurs, je souhaite vous informer qu'à l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert à laquelle deux candidats ont répondu et en application des critères de choix détaillés dans le règlement de la consultation publié, le marché est attribué au groupement ANTEA/TRACTEBEL. Ce groupement d'experts européens n'est jamais intervenu dans les études antérieures relatives aux conditions de fermeture de ce stockage. Ce gage d'indépendance plaide également pour un délai d'appropriation des enjeux spécifiques du site, qui justifie la durée prévisionnelle de l'étude.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, l'expression de mes meilleures salutations.



Elisabeth BORNE